

## REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PUBLIE LE : 1 MARS 2023

<p><b>OBJET :</b> <i>Rapport d'Orientation Budgétaire 2023</i></p>
--

<p><b>Nombre de conseillers :</b> - en exercice : 29 - votants : 29</p>
<p><b>N° 2023.02.06</b></p>

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept février, le Conseil Municipal de la commune de Livron sur Drôme, dûment convoqué le 21 février 2023, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Francis FAYARD, Maire.  
M. Sébastien AMBLARD est désigné secrétaire de séance.

**PRESENTS :** Francis FAYARD, Nathalie MANTONNIER, Philippe CHAVE, Jean-François FAURE, Anne-Lise VIALON, Christian CHABERT, Evelyne BILBOT, Sébastien AMBLARD, Christiane LAMBERT, Annick BAROTEAUX, Georges CASANOVA, Marie-Christine GEAY, Thierry JAVELAS, Duilio NOVARO, Elisabeth LUQUES, Laurent MANTONNIER, Nathalie SORIA, Emmanuel DELPONT, Dan VILLIOT, Fabien PLANET, Thierry SANCHEZ, Alain COURTHIAL, Matthieu NIVOT, Emmanuelle GIELLY, José MUNOZ ALVAREZ

**REPRESENTES :** Evelyne BERNARD (pouvoir à N. SORIA), Sébastien CHEYNEL (pouvoir à T. JAVELAS), Francine DAMBRINE (pouvoir à D. VILLIOT), Nicolas COLOMB (pouvoir à F. PLANET)

**ABSENTS :**

Monsieur le Maire présente un rapport introductif au Débat d'Orientation Budgétaire pour l'année 2023 (Rapport joint en annexe).

Ce rapport donne lieu à un débat. Celui-ci est acté par une délibération spécifique, qui donne lieu à un vote. Cette délibération est également transmise au représentant de l'État dans le département.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'Unanimité :**

- **PREND ACTE** de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire à la présente séance.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Le secrétaire de séance,